49e ANNÉE. — N° 17.325

DIRECTION & ADMINISTRATION : 8, rue de Cheverus, BORDEAUX

AGENCE A PARIS : 8, boulevard des Capucines.

LA PUBLICITÉ EST REÇUE aux Bureaux du Journal, à l'Agence Havas à Paris et à Bordeaux

| ABONNEMENTS | 3 mois | 6 mois | 1 an |
|---|---|---|---|
| Gironde et Unitrephas. | 8 50 | 16f | 30f |
| France et Colonies... | 9 » | 17f | 32f |
| Etranger..... | 10 » | 20f | 40f |

# La Petite Gironde

10 c. le numéro — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE PROVINCE — numéro 10 c.

MARDI 9 DECEMBRE 1919

SAINTE LÉOCADIE

SOLEIL : lever 7h29; coucher 4h20
LUNE : D. Q. le 14; N. L. le 22

## ÉCONOMIES POSSIBLES

Du flot de renseignements contradictoires livrés à la curiosité publique par les communiqués plus ou moins officieux ressort qu'en dehors de quelques sous-marins, ce qui reste de la flotte allemande sera fort probablement détruit.

Nous pouvons regretter qu'il en soit ainsi et en particulier qu'un bâtiment comme le superdreadnought « Baden » soit démoli, alors que, sans nous coûter un centime, il eût augmenté singulièrement la force de notre marine. Pour des raisons que nous ne pouvons discuter ici, nous avons accepté le point de vue de nos alliés britanniques. Il faut en prendre notre parti et nous incliner devant le fait accompli.

Après l'abandon des cuirassés de la série « Languedoc », nous venons de franchir une nouvelle étape vers ce qui ne saurait s'appeler notre déchéance navale, mais qui, à coup sûr, marque un changement complet dans les directives de notre action maritime.

Nous nous trouverons avant peu dans cette situation singulière d'un grand pays possédant au-delà des mers un riche empire colonial et hors d'état de défendre efficacement les voies qui y conduisent. D'aucuns n'y verront peut-être pas d'inconvénients sérieux. D'autres, qui ont gardé au fond du cœur le culte des traditions de la politique des Richelieu, des Ferry et des Galliéni, en pesseniront sans doute quelque amertume et probablement aussi quelque inquiétude.

Quoi qu'il en soit, puisque nous sommes entrés dans cette voie des sacrifices, peut-être serait-il logique de ne pas s'arrêter en chemin et de profiter des circonstances pour procéder à une refonte complète de notre organisation navale. Les temps sont difficiles. Les charges budgétaires vont être si lourdes que nous devons tirer tout le parti possible de toute situation qui permette de diminuer l'effort du contribuable.

Avec la nouvelle orientation de notre politique navale, la marine est un des départements ministériels où une compression énergique des crédits est assez facilement réalisable.

Je ne parle pas, bien entendu, des sommes affectées aux constructions neuves. L'abandon du programme de grosses unités est aujourd'hui un fait acquis.

Mais, sans diminuer la valeur des éléments de force qui nous restent, des économies extrêmement sérieuses pourraient être réalisées :

1° Sur l'entretien de la flotte en réserve;

2° Sur les dépenses des établissements à terre, en particulier des arsenaux.

L'étude détaillée d'une question de cette importance dépasse le cadre d'un article de journal. Indiquons seulement dans quel sens, à notre avis, devraient être orientés les efforts de ceux qui s'attacheront à solutionner le problème.

En ce qui concerne la flotte, il faut activer et développer la politique de liquidation du matériel, commencée dernièrement par l'honorable M. Leygues. On ne doit pas hésiter à condamner et à faire vendre comme vieille ferraille, outre un nombre considérable de bâtiments de flottille à bout de résistance, tous les cuirassés antérieurs à la série « Vergniaud », tous les croiseurs qui ont précédé les « Jules-Ferry ».

Les trois cuirassés du type « Vérité » pourraient toutefois être conservés comme navires-écoles à la mer. Toutes les autres unités, cuirassés aussi bien que croiseurs, n'ont plus en face des unités étrangères actuelles qu'une valeur militaire si infime qu'on doit la considérer comme négligeable.

Certains demanderont peut-être qu'on réserve quelques croiseurs des types « Condé » ou « Dupleix » pour promener le pavillon français dans les mers lointaines. C'est là une opération plus nuisible qu'utile quand notre drapeau flotte sur de vieilles coques. Les marines sud-américaines possèdent maintenant des dreadnoughts de 20,000 à 30,000 tonnes comme les « Rivadavia » argentins et les « Minas-Geraes » brésiliens. A côté de semblables unités, nos petits croiseurs ne sont point susceptibles d'augmenter notre prestige. Quant aux mers d'Extrême-Orient, elles voient trop souvent les magnifiques divisions navales japonaises pour que l'envoi de quelque raffiot y produise une impression quelconque.

Si la situation européenne devient un jour de nouveau assez rassurante pour permettre de détacher dans les mers lointaines une partie de nos forces de mer, n'hésitons pas à envoyer en tournée circulaire la plus belle de nos divisions. On se fait de la réclame avec ses meilleurs produits et non avec les vieux soldes et les fonds de magasin.

Des millions par dizaines pourraient aussi être récupérés sur le budget de nos ports militaires. Croit-on qu'il soit bien nécessaire d'entretenir désormais cinq préfectures maritimes de plein exercice? Pense-t-on qu'il soit véritablement indispensable de maintenir l'organisation des constructions navales militaires dans cinq arsenaux? On sait dans quelles conditions défectueuses travaillent ces derniers. Si certains d'entre eux doivent à l'avenir construire des unités pour la flotte marchande, il est véritablement paradoxal d'y maintenir les conditions d'exploitation et les errements actuels.

En définitive, réduction de la flotte a ses éléments véritablement efficaces, réorganisation des ports militaires et des arsenaux, tels sont les points essentiels d'un programme qui permettrait de sérieuses économies et assurerait une utilisation optima des crédits budgétaires alloués désormais avec parcimonie.

Qualité vaut mieux que quantité. Les Japonais ont su montrer, en 1904, tout le parti qu'on pouvait tirer de la mise en pratique de ce principe. En nous inspirant de leur exemple, nous pourrons concilier notre souci de maintenir le minimum de forces indispensable à notre prestige avec l'urgente nécessité d'économiser les deniers publics.

FLAVIUS.

## LA NOUVELLE CHAMBRE TIENT SA PREMIÈRE SÉANCE

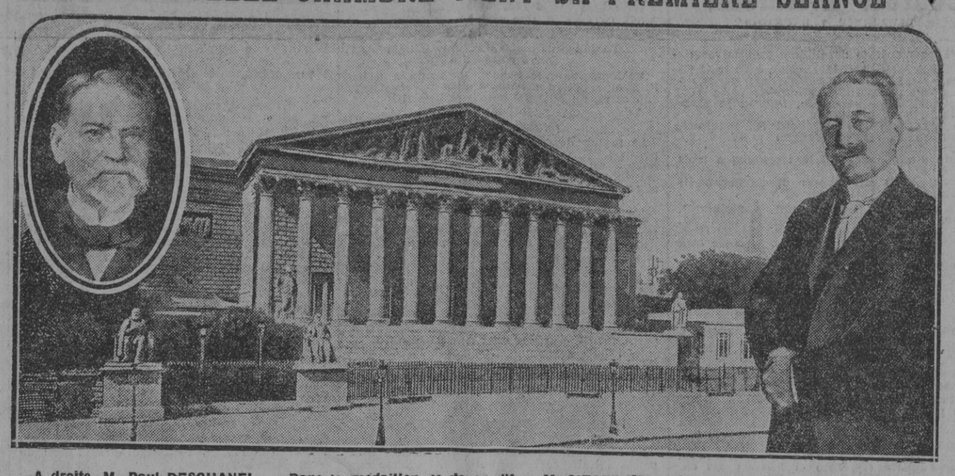

A droite, M. Paul DESCHANEL. — Dans le médaillon, le doyen d'âge, M. SIEGFRIED, qui préside la séance d'ouverture.

Photos ROL et MEURISSE.

**La nouvelle Chambre s'est réunie pour la première fois aujourd'hui. Cette séance d'ouverture marque dans notre Histoire une date mémorable; elle est l'émouvante et glorieuse réplique à la douloureuse séance tenue en 1871 à Bordeaux par l'Assemblée nationale, car elle a permis aux députés de l'Alsace et de la Lorraine de reprendre leurs places dans la Chambre française.**

### Le discours du doyen d'âge

*En ouvrant la séance, M. Jules Siegfried, doyen d'âge, a prononcé le discours suivant :*

Mes chers collègues,

Le retour dans cette Assemblée des représentants de l'Alsace et de la Lorraine marque une ère nouvelle et magnifique de notre Histoire.

Nous venons de leur faire un accueil enthousiaste. Ils reviennent enfin parmi nous, après de longues souffrances supportées avec une énergie et une fidélité admirables. Nos bras s'ouvrent tout grands pour les recevoir.

Quelle différence, mes chers collègues, entre cette journée et celle du 1er mars 1871, où leurs prédécesseurs faisaient à Bordeaux, dans un superbe langage, leurs adieux à la mère-patrie: « Vos frères d'Alsace et de Lorraine, disaient-ils, » séparés en ce moment de la famille com- » mune, conserveront à la France absente de » leurs foyers une affection filiale, jusqu'au » jour où elle viendra y reprendre sa place. »

Ce jour de gloire et d'allégresse est arrivé.

La France, abandonnée de tous en 1871, vaincue, amputée, n'avait jamais perdu confiance. Elle avait travaillé, elle s'était relevée à son rang de grande nation, elle demeurait pourtant meurtrie.

Aujourd'hui, grâce à notre admirable armée, à nos nobles mutilés et à nos glorieux morts, grâce au concours de nos alliés, qui avec nous ont versé leur sang pour la défense de la civilisation, grâce à l'énergie et à la sagesse de notre gouvernement et à la vaillance de son chef Georges Clemenceau, dont la longue et patriotique carrière s'achève dans une apothéose, nous avons la victoire. Nos provinces perdues sont retrouvées, la France est rendue à son intégrité et, je le constate solennellement, c'est d'une volonté unanime et sans aucune protestation, que l'Alsace et la Lorraine sont rentrées dans le sein de leur patrie.

Vous m'en voudriez de ne pas rappeler en ce moment le souvenir du grand citoyen qui n'a jamais cessé de croire en la « justice immanente », de Gambetta, qui au Havre, en 1881, disait : « Il y a longtemps que j'aurais quitté la vie politique avec ses déceptions, si je n'avais toujours présentes à mes yeux les deux illustres captives : l'Alsace et la Lorraine. »

Les vœux de son ardent patriotisme se trouvent réalisés comme ceux de cet autre noble patriote Jules Ferry, pour qui la ligne bleue des Vosges ne cessa jamais d'être un symbole d'inaltérable espérance.

Maintenant, mes chers collègues, permettez à votre doyen, qui a vu la révolution de 1848, l'effondrement de l'empire, l'établissement définitif de la République, les désastres de 1871, suivis du rapide relèvement qui étonna le monde, enfin la victoire complète, de jeter un coup d'œil sur l'avenir.

La France vient de donner une preuve décisive de l'excellence de ses institutions républicaines. La consultation nationale s'est passée dans l'ordre et la dignité qui conviennent à une grande nation, consciente de sa force et de sa sagesse.

Représentants de toutes les régions dont la variété contribue à faire la valeur incomparable de notre pays, d'opinions et de tempéraments qui diffèrent, nous sommes tous unis dans un même sentiment d'amour intense pour la patrie.

Nous voici en face d'une tâche qui réclame toutes nos énergies, qui semble parfois les dépasser, tant nous apparaissent redoutables les difficultés accumulées sur notre route par les désastres des cinq dernières années. Mais nous avons confiance dans les destinées de la France, et nous sommes prêts aux suprêmes efforts.

Au travail donc. Au travail dans tous les domaines : réparation des dégâts de la guerre, lutte contre la vie chère, rétablissement normal de nos changes, équilibre de nos budgets, développement de notre production agricole et industrielle et de notre commerce d'exportation, voilà nos premiers buts.

Le jour où notre situation économique et financière sera rétablie, nous pourrons donner cours à nos préoccupations d'améliorations sociales.

Ayant été les premiers dans le monde à répandre les idées de liberté et d'égalité auxquelles nous avons ajouté celle de solidarité, qui donne une base pratique et positive à la fraternité, nous aurons à cœur d'améliorer indéfiniment le sort des travailleurs. Nous nous efforcerons de leur assurer non seulement le salaire auquel ils ont droit, mais encore une part de plus en plus large dans la production générale. Nous ferons les efforts nécessaires pour atténuer la crise du logement, en facilitant aux employés et aux ouvriers les moyens d'obtenir des habitations à bon marché dont ils puissent devenir propriétaires.

Nous ne perdrons pas de vue la petite propriété rurale qu'il faudra encourager largement. Enfin, il conviendra de lutter contre les fléaux qui mettent en péril notre race : l'alcoolisme, la tuberculose et la dépopulation.

Pour réaliser ces progrès sociaux, le concours des femmes nous serait nécessaire; elles nous ont rendu pendant la guerre des services inoubliables. Il serait impardonnable que, seule de toutes ses sœurs des nations civilisées, la femme française fût privée du droit de vote. Nous ne voulons pas douter que le Sénat ne suive l'exemple de la Chambre.

Dans cette besogne de salut qui exige une autre union sacrée, nous serons aidés par nos collègues nouvellement élus qui en comprennent sûrement l'urgence, et par ces chers compatriotes d'Alsace et de Lorraine que je suis si heureux et si fier de saluer encore en finissant.

Enfant de Mulhouse, je revois par la pensée, et avec quelle émotion, la génération qui les a précédés. Combien de ses membres ont disparu avant d'avoir entendu sonner l'heure de la justice! Et cependant, après un demi-siècle d'angoisse et d'espérance, ces Français exilés étaient restés fidèles à leur patrie. Je veux les évoquer, ces bons serviteurs de la France malheureuse, à l'heure où l'espérance persistante de toute leur vie se réalise dans la plus belle des victoires.

En ce jour unique, mon cœur d'Alsacien et de Français déborde de joie et de reconnaissance envers la Providence, qui me permet, à la fin de ma carrière, de célébrer avec vous, mes chers collègues, le triomphe magnifique du droit et de la justice, symbolisé ici par la présence de nos frères alsaciens et lorrains désormais retrouvés pour toujours.

## LA DÉCLARATION HISTORIQUE DES DÉPUTÉS ALSACIENS-LORRAINS

*La déclaration historique lue à la séance de la Chambre par le docteur François, au nom des députés du Haut-Rhin et de la Moselle, est ainsi conçue :*

I. — Le 17 février 1871, les représentants du Haut-Rhin, du Bas-Rhin, de la Moselle et de la Meurthe à l'Assemblée nationale de Bordeaux faisaient entendre une protestation indignée contre l'ouverture des négociations de paix qui devaient consacrer l'abandon à l'Allemagne de la plus grande partie du territoire de leurs départements.

Tous unanimes, disaient-ils, les citoyens demeurés dans leur foyer comme les soldats accourus sous les drapeaux, les uns en votant, les autres en combattant, signifient à l'Allemagne et au monde l'immuable volonté des Alsaciens et des Lorrains de rester Français.

En foi de quoi nous prenons nos concitoyens de France, les gouvernements et les peuples du monde entier à témoin que nous tenons d'avance pour nuls et non avenus tous actes et traités votés ou plébiscités qui consentiraient l'abandon en faveur de l'étranger de tout ou partie de nos provinces de l'Alsace et de la Lorraine.

Nous proclamons par les présentes à jamais inviolable le droit des Alsaciens et des Lorrains de rester membres de la nation française, et nous jurons, tant pour nous que pour nos commettants, nos enfants et nos descendants, de le revendiquer éternellement envers et contre tous usurpateurs.

Messieurs et chers collègues, la protestation de Bordeaux, renouvelée en 1874 au Reichstag par les députés nouvellement élus des provinces annexées, n'a rien perdu de sa valeur.

Jamais, avant 1918, l'Allemagne n'a osé organiser un référendum sur la question nationale dans les provinces asservies.

Les droits imprescriptibles des Alsaciens et Lorrains n'ont donc subi aucune atteinte et demeurent tout entiers.

Aujourd'hui, au lendemain de notre libération, nous ressoudons la chaîne de nos traditions historiques.

Héritiers légitimes des protestataires de Bordeaux, nous tenons, au moment où nous prenons possession de leurs sièges demeurés vacants pendant près d'un demi-siècle, à signifier à l'Allemagne et au monde entier que l'Alsace et la Lorraine n'ont jamais cessé d'appartenir de cœur à la famille française et qu'elles éprouvent une joie profonde d'y rentrer de fait.

II. — Vous nous permettrez, Messieurs, de faire revivre devant vous un autre souvenir. A la séance du 1er mars 1871, l'Assemblée nationale s'apprêtait à ratifier les préliminaires de paix. Les députés des deux provinces sacrifiées allaient quitter définitivement la salle des séances après avoir renouvelé leur protestation solennelle contre « un pacte qui disposait d'eux sans leur consentement ». A ce moment, le député du Haut-Rhin, Emile Keller monta une dernière fois à la tribune et prononça un discours poignant dont voici la phrase finale :

« J'en appelle à Dieu, vengeur des jus- » tes causes; j'en appelle à la postérité » qui nous jugera les uns et les autres; » j'en appelle à tous les peuples qui ne » peuvent indéfiniment se laisser vendre » comme un vil bétail; j'en appelle enfin » à l'épée des gens de cœur qui, le plus » tôt possible, déchireront ce détestable » traité. »

Messieurs, les temps annoncés par Emile Keller sont accomplis, le détestable traité de Francfort a été déchiré, la population de l'Alsace et de la Lorraine a réservé un accueil enthousiaste à ses libérateurs.

Un vote populaire a sanctionné aujourd'hui la première manifestation publique de nos sentiments trop longtemps comprimés.

Nous tenons, en effet, à établir solennellement qu'aucune protestation ne s'est élevée dans nos deux provinces contre le traité de Versailles qui nous restitue notre nationalité française. Bien au contraire, les candidats de TOUTES les listes en présence, même de celles qui ne comptent aucun représentant parmi nous, ont, avant les dernières élections, proclamé dans leurs programmes, leurs manifestes et leurs discours leur indéfectible affection pour la patrie retrouvée.

La France a donc obtenu l'unanimité des suffrages dans nos trois départements aux élections vraiment plébiscitaires du 16 novembre et en vertu du droit maintenant universellement reconnu qu'ont les peuples de disposer librement d'eux-mêmes. L'Allemagne ne saurait plus, à aucun titre, revendiquer le territoire qu'elle ne détenait qu'en vertu du droit périmé de conquête.

III. — Il nous reste encore un devoir à remplir, un devoir de reconnaissance. Nous n'oublierons jamais les lourds sacrifices que la République française et ses alliés ont dû consentir pour notre délivrance. Aux généraux et aux soldats qui ont donné tant de preuves de leur bravoure et de leur endurance; aux morts glorieux qui ont versé leur sang pour la cause du droit; aux parlementaires qui n'ont jamais désespéré des immortelles destinées de la patrie; à la population civile qui a supporté si courageusement les pires angoisses et les plus dures privations; à tous ceux dont l'abnégation a été nécessaire pour faire aboutir l'œuvre de justice, l'Alsace et la Lorraine libérées expriment leur admiration émue et leur profonde gratitude.

Elles sont heureuses de saluer le grand Lorrain qui occupa la première magistrature du pays pendant les longues années de la guerre, comme aussi le dernier représentant de la protestation de Bordeaux, celui qui nous avait promis « une revendication éternelle », et qu'un prodigieux destin a désigné pour présider à la restauration du droit violé en 1871.

IV. — Grâce à tous ces généreux concours, l'Alsace et la Lorraine sont rentrées dans l'unité nationale française, le droit a triomphé de la force brutale.

Reconnaissantes de ce qu'elles doivent et de ce qu'elles devront à la patrie française, elles seront fières de pouvoir contribuer avec leurs provinces sœurs à l'enrichissement de sa vie, au libre essor et à l'équilibre vivant de toutes ses énergies.

Nous n'avions jamais désespéré de cette justice immanente qu'invoquait déjà Gambetta au lendemain de nos communs désastres. Notre confiance a été récompensée.

A la France, champion de toutes les nobles causes, nous apportons, avec l'affection que nous lui avions toujours gardée, notre inébranlable fidélité et notre entier dévouement.

L'Alsace et la Lorraine reprennent la garde le long de la frontière du Rhin. Elles ne failliront pas à leur mission de sentinelles avancées de la pensée française.

## Un défi de Noske aux Alliés

### *"Nous devons résister coûte que coûte"*
### DÉCLARE LE MINISTRE ALLEMAND

Londres, 8 décembre. — Au cours d'une interview qu'il a accordée à l'envoyé spécial du « Daily Mail » à Berlin, M. Noske, ministre de la défense nationale en Allemagne, lui a déclaré que le moment était venu pour son pays de résister coûte que coûte aux alliés :

« Je ne puis, a-t-il dit, parler au nom du gouvernement tout entier, parce qu'il n'a pas encore pris de décision. Mais **je conseille le refus formel de signer le protocole du traité de paix. Les alliés occuperont le pays s'ils le veulent.**

» La paix qu'on nous offre maintenant n'est pas une paix, mais une prolongation de l'état de guerre. **J'espère que le gouvernement la rejettera, quelles qu'en soient les conséquences.**

» Accepter un tel traité! Mais la nation allemande se soulèverait pour tirer vengeance de ceux qui l'auraient signé, et elle aurait raison. La Grande-Bretagne et la France cherchent, de propos délibéré, la destruction de ce pays. Tout ce que j'avais eu de confiance dans les belles paroles et les engagements des alliés a disparu pour toujours. Par des moyens fourbes et trompeurs, les gouvernements britannique et français travaillent à soulever l'opinion publique de leurs pays pour casser les reins à l'Allemagne. Nous devons maintenant résister coûte que coûte, et les alliés feront ce que bon leur semblera.

» — Opposerez-vous de la résistance si les alliés veulent occuper de nouveaux territoires allemands?

» — Nous n'avons aucun moyen de résistance. Votre gouvernement le sait parfaitement bien. **Je prendrai des mesures pour empêcher toute résistance par la guerre de guérillas à l'avance des alliés.** J'espère que personne ne sera assez fou pour l'essayer. »

Noske a ajouté qu'il exprimait son opinion personnelle, mais qu'il savait qu'elle était partagée par les autres membres du gouvernement allemand et par leur entourage.

### La sommation des alliés à l'Allemagne

Paris, 8 décembre. — Au sujet de la Note dont le Conseil suprême a adopté le texte samedi matin, nous pouvons ajouter, comme complément aux précisions que nous donnions hier, que les gouvernements alliés demandent à l'Allemagne de s'engager formellement et sans délai à signer le protocole et à envoyer des experts techniques pour régler les modalités d'exécution du traité.

La Note du Conseil suprême exclut toute possibilité de négociations nouvelles. Les sanctions dont l'Allemagne est menacée en cas de refus sont lourdes de conséquences. Il ne s'agit plus de l'occupation d'une ville ou d'un territoire limité, mais d'une rupture de l'armistice après un préavis de trois jours. Ce qui en résulterait, c'est tout simplement le retour au régime de guerre, avec pleine liberté d'opérations pour nos chefs militaires, et c'est aussi le rétablissement automatique du blocus.

Le fait que le représentant d'une des puissances — et ce n'est pas l'Amérique — n'ait pas cru pouvoir, bien que plénipotentiaire, accorder sa signature au projet avant d'en avoir référé à son gouvernement, annonce de l'hésitation dont l'ennemi ne manquera pas de profiter.

### La Note ne sera remise que mardi

Paris, 8 décembre. — Le Conseil suprême des alliés ne s'est pas occupé ce matin de la Note à l'Allemagne adoptée samedi. Ce document sera vraisemblablement remis demain au chef de la délégation allemande.

Le Conseil suprême des alliés n'a tenu ce matin qu'une courte séance, consacrée uniquement à l'examen des propositions concernant l'administration provisoire de la Thrace occidentale, actuellement occupée militairement en partie par les troupes helléniques et en partie par les troupes alliées. Il s'agit d'y organiser l'administration civile.

### Le chancelier Bauer cherche à dégager sa responsabilité

Berlin, 8 décembre. — Le chancelier Bauer a reçu samedi soir les représentants de la presse berlinoise, et il leur a, à sa façon, exposé la situation. Ses déclarations tendent à rassurer l'opinion, qui doit reprocher au cabinet d'avoir, par ses manœuvres, retardé l'heure de la paix. Le chancelier s'en défend avec énergie. Il affirme que les plénipotentiaires allemands à Paris avaient pleins pouvoirs pour l'échange des ratifications depuis très longtemps, et que, seules, les exigences nouvelles de l'Entente ont été cause du délai.

Pour le chancelier, la principale de ces exigences est l'annonce de sanctions qui termine la première rédaction du protocole. On sait que sur ce point les alliés ont accordé à l'Allemagne une concession importante.

### Le ministre des affaires étrangères allemand ne s'en va pas

De faux bruits ayant couru au sujet du départ imminent du ministre des affaires étrangères allemand, M. Hermann Muller, on communique de source officieuse l'explication suivante :

« Cette nouvelle est fausse dans tous ses détails. Le ministre des affaires étrangères n'a aucun motif de donner sa démission. Il est complètement d'accord avec la décision prise par le cabinet de faire entrer le gouvernement d'empire dans la voie des pourparlers oraux. On n'aurait du reste jamais laissé le ministre abandonner son poste. »

### M. Clemenceau reçoit lord Derby et sir Crowe

M. Clemenceau a reçu successivement à la fin de l'après-midi, lord Derby, ambassadeur d'Angleterre et sir R. Crowe, qui fut envoyé par le Conseil suprême en Hongrie et Roumanie avec qui il s'est entretenu assez longuement.

### La convention militaire d'alliance franco-anglaise

Londres, 8 décembre. — On continue à déclarer au ministère des affaires étrangères qu'aucune conversation officielle n'a eu lieu entre la France et l'Angleterre au sujet de la modification du traité d'alliance. Ceci ne veut pas dire que la question n'ait pas été envisagée et discutée; il est en effet certain que, dès le moment où il a paru probable que le Sénat américain ferait des difficultés pour ratifier le traité de paix, dans ses milieux diplomatiques anglais du moins, on reconnut alors nettement que la France et l'Angleterre devraient coopérer l'une avec l'autre de façon plus étroite que jamais, sans attendre pour agir ou pour envisager les questions, l'approbation d'autres puissances.

Il est hors de doute que plusieurs problèmes, qui intéressent plus particulièrement les deux nations, furent examinés dans cet esprit, et c'est sans doute ce qui a donné naissance au bruit que des négociations officielles étaient engagées sur la question du traité d'alliance.

### La sauvegarde de la Belgique et les alliés

Paris, 7 décembre. — Selon une information d'un journal du matin, les gouvernements français et britannique ont décidé de garantir, pendant une période de cinq ans, l'intégrité territoriale de la Belgique. Le fait est inexact. La situation actuelle, autant qu'on peut la discuter en public, paraît se présenter de la manière suivante :

Les négociations relatives à la revision des traités de 1839, négociations qui se poursuivent à Paris et qui semblent heureusement près d'aboutir, mènent nécessairement à abroger la garantie de la neutralité belge telle qu'elle avait été formulée il y a quatre-vingts ans. Par contre, la Société des nations aurait un rôle à jouer pour assurer désormais l'inviolabilité du territoire belge; mais la Société des nations ne fonctionne pas encore, et l'on ne peut pas fixer aujourd'hui le délai dans lequel elle fonctionnera.

Si l'on abroge simplement la garantie de 1839 sans que la Société des nations soit immédiatement en mesure de jouer le rôle qui lui est assigné, la Belgique se trouvera ne plus avoir aucune espèce de garantie.

Sans parler de conventions militaires qui pourraient être éventuellement conclues entre la Belgique et certaines puissances alliées (c'est là un problème tout différent), il s'agit donc de créer une nouvelle garantie politique qui se substituera à celle dont la guerre de 1914 a démontré l'insuffisance et dont l'abrogation des stipulations de 1839 fera disparaître le dernier vestige. Dans certains milieux britanniques, on inclinait à proposer que la neutralité de la Belgique fût maintenue et que la Grande-Bretagne garantît pour cinq ans seulement, de concert avec la France, l'intégrité du territoire belge. Cette solution présenterait de graves inconvénients :

La neutralité est précisément une charge dont la Belgique tient à se délivrer, et la période de cinq ans pendant laquelle la garantie serait valable est justement la période pendant laquelle les alliés occupent Cologne, de sorte qu'aucun danger d'invasion immédiate ne peut menacer la Belgique pendant ce temps-là. C'est après cinq ans, au contraire, qu'il sera le plus utile d'avoir une garantie solide illimitée dans sa durée et protégeant la Belgique contre toute agression non provoquée.

### Deux télégrammes du gouvernement hongrois à M Clemenceau

#### Il demande le retrait des troupes d'occupation

Paris, 8 décembre. — Le Conseil suprême des alliés a invité le gouvernement hongrois à envoyer des délégués à la Conférence de la paix. A ce sujet, le président des ministres hongrois a envoyé deux télégrammes à M. Clemenceau. Dans le premier, le gouvernement hongrois déclare vouloir donner suite aussi vite que possible à cette invitation. De plus, dans ce télégramme, le gouvernement hongrois demande pour trois personnalités désignées, qui ne peuvent pour le moment quitter leur habitation, la permission de pouvoir assister à la Conférence de la paix. Il est dit dans le deuxième télégramme :

« Le gouvernement hongrois estime qu'il est de la plus haute importance que l'opinion publique puisse s'exprimer librement. De cette manière, le gouvernement serait le représentant des opinions du peuple sur la route pénible de la paix; mais il en est empêché par le fait que de grandes parties de ce pays subissent encore le joug de l'occupation étrangère.

» Le Conseil suprême allégerait la tâche du gouvernement hongrois s'il ordonnait que les troupes d'occupation, et en particulier les troupes roumaines, qui se trouvent pour ainsi dire au cœur de la Hongrie, se retirassent sur une ligne de démarcation fixée par ce Conseil. Le gouvernement hongrois fait également ressortir la situation désespérée dans laquelle se trouve actuellement le pays. Le Conseil suprême pourrait aider de manière efficace à tranquilliser l'opinion, ce qui est si nécessaire pour mener à bonne fin les négociations, s'il envoyait une commission en Transylvanie, en particulier à Kolozvar, Nogyhyrad et Marosvaserholy. En envoyant également une commission dans la Hongrie septentrionale, principalement à Pozsenié, Rozeaghy et Kasra, et finalement, dans la Hongrie méridionale, dans les environs des villes de Zabaska et de Zomber, ces commissions pourraient ainsi se rendre compte sur place des atrocités dont sont victimes les populations hongroises. »

### Une menace de grève générale des mineurs français

Paris, 7 décembre. — Le Congrès extraordinaire de la Fédération nationale des travailleurs du sous-sol, après avoir entendu un certain nombre d'orateurs, notamment M. Bartuel, secrétaire fédéral, et avoir admis en principe certaines atténuations au régime des retraites revendiqué par les mineurs, a décidé de poursuivre ses revendications à la date du 10 février prochain. La Fédération des travailleurs du sous-sol aurait alors recours à la grève générale. Mais, d'ici là, les démarches seront multipliées auprès du gouvernement et des parlementaires déjà acquis à la cause des mineurs.

### Le charbon de la Sarre arrive

Le Havre, 8 décembre. — Les premières cargaisons de charbon de la Sarre sont arrivées au Havre sur le cargo français « Veulette », le chaland « Mortagne » et le vapeur norvégien « H.-C.-Flood », qui avaient embarqué le combustible à Rotterdam.

### Des mines de pétrole au Maroc

Paris, 7 décembre. — Au cours d'une réunion du Comité central des essences, M. Henry Bérenger a fait connaître que le pétrole venait d'être découvert en quantité considérable au Maroc par la Compagnie chérifienne de recherches et de forages.

### L'importation des vins en Allemagne

Strasbourg, 7 décembre. — Le 1er décembre, le « Journal d'Alsace-et-Lorraine » publiait une note disant que : « tous les vins entrant en Allemagne et ne possédant pas de permission spéciale seront saisis par les Allemands; exception ne sera faite que pour ceux qui, à la date du 30 novembre, étaient déjà en pays occupé et étaient payés. Les preuves devront être fournies avant le 21 décembre au plus tard. Ceci équivaut à dire que l'Allemagne ferme ses portes aux vins français. »

Le fait avancé par le « Journal d'Alsace-et-Lorraine » est confirmé par une édition spéciale de la « Deutsche Weizeitung », où il est dit ceci : « On nous annonce officiellement de Berlin qu'à partir du 1er décembre 1919, un contrôle sera exercé dans le pays rhénan sur les vins étrangers. Tous ceux qui ne seront pas accompagnés d'un permis d'entrée régulier seront, à partir de cette date, saisis à leur entrée dans le territoire allemand non occupé. Seront seuls exceptés de cette mesure les vins qui se trouvaient déjà en Allemagne à la date du 30 novembre, et qui étaient payés. La preuve se rapportant à cette dernière disposition devra être fournie avant le 21 décembre prochain, sous la forme d'un certificat émanant d'un expert-comptable assermenté ou d'un notaire. »

### Un office central d'expansion nationale

Paris, 8 décembre. — Le « Journal officiel » publie ce matin un décret instituant à la présidence du conseil un Office central d'expansion nationale, en vue de propager, tant en France qu'à l'étranger, les notions d'ordre national. Cet Office aura pour mission de coordonner à cet effet l'action des divers départements ministériels, ainsi que celles des Associations d'initiative privée, sous réserve de l'action directe à l'étranger du ministère des affaires étrangères.

## Revue de la Presse

### 16 FEVRIER 1871, 18 FEVRIER 1874, 8 DECEMBRE 1919

Trois dates historiques. Le 16 février 1871, c'est le jour où, à la tribune de l'Assemblée de Bordeaux, Keller lisait l'immortelle protestation des députés d'Alsace et de Lorraine. Aujourd'hui, 8 décembre 1919, les représentants de l'Alsace et de la Lorraine, par l'organe de l'un d'eux, à la tribune du Palais-Bourbon, célèbrent le retour à la mère-patrie. Entre ces deux dates : le 18 février 1874.

Ce jour-là, les quatorze députés protestataires et l'unique député autonomiste, élus dix-sept jours auparavant par les Alsaciens et les Lorrains, se présentaient pour la première fois devant l'Assemblée allemande. Unanimement, le droit de s'exprimer en français, revendiqué par eux, leur fut refusé. Ils voulaient défendre une motion ainsi rédigée :

« Plaise au Reichstag décider que les populations d'Alsace et de Lorraine, qui, sans avoir été consultées, ont été annexées à l'empire germanique par le traité de Francfort, soient appelées à se prononcer spécialement sur cette question. »

L'un d'eux, en leur nom, M. Teutsch, député de Saverne, lut le texte allemand de son discours, qu'il avait préparé à toutes éventualités. M. Charles Davenant retrace la scène dans l'**Intransigeant** :

« Dès ses premières paroles, comme il déclarait que l'allemand n'était pas sa langue maternelle, M. Teutsch fut interrompu par des éclats de rire partis de tous les bancs de l'Assemblée : « Mais il dit cela en allemand! » lui cria-t-on en manière de dérision. La sueur perlant à ses tempes, M. Teutsch ne laissa pas percer son indignation. Il poursuivit sa lecture et formula ainsi sa pensée : « L'Allemagne, en » annexant sans leur consentement l'Alsace et » la Lorraine, a excédé les droits d'une nation » civilisée. »

» De bruyants murmures couvrirent sa voix; on criait : « Pas d'insultes! Pas d'insultes! » Et M. Teutsch fut rappelé à l'ordre.

» Le député de Saverne ne se laissa pas démonter. Bravant les rires et les cris qui hachaient son discours, il dénia à l'Allemagne le droit de conquérir et de réduire un peuple à l'esclavage. Il s'éleva contre la valeur d'un traité qui violait le droit : « Les citoyens ayant une âme » et une intelligence, dit-il, ne sont pas une » marchandise dont on puisse faire commerce, » et il n'est pas permis dès lors d'en faire l'ob- » jet d'un contrat. »

» Il poursuivit en disant que le traité de Francfort, en ce qui concerne l'Alsace et la Lorraine, ne pouvait avoir de valeur, la France saignante et épuisée n'ayant pas cédé ces provinces de son plein gré.

» Le « Journal officiel » allemand note à cet instant : Explosion d'hilarité.

» Citant alors un traité de droit international du professeur Bluntschli, d'Heidelberg, M. Teutsch en lut ce passage :

« Pour qu'une cession de territoire soit valable, il faut d'abord qu'elle soit déclarée telle par les habitants du territoire cédé, qui sont en possession de leurs droits politiques. Cette reconnaissance ne peut, dans quelque circonstance que ce soit, être passée sous silence ni supprimée, car les populations ne sont pas une chose sans droits et sans volonté, dont on puisse transmettre la propriété au premier venu. » L'hilarité ici devint, selon le « Journal officiel » allemand, bruyante et prolongée.

» Les députés alsaciens et lorrains, vu dans l'impossibilité d'exposer suffisamment la question soumise par eux au Reichstag, s'abstinrent, et leur abstention fut soulignée par les rires inconvenants des Allemands, qui criaient : « Ils ne comprennent pas! »

### LA REDUCTION DES FONCTIONNAIRES

C'est une des tâches qui s'imposeront à la nouvelle Chambre. Elle sera difficile à accomplir, estime M. Clément Vautel (**Journal**) :

« Prenez à part n'importe quel fonctionnaire pour lui demander si son administration ne comporte pas d'emplois superflus. Il vous répondra : « Des quantités! » Seulement il pense toujours aux emplois des autres... Lui, il est indispensable. Ce sont ses collègues qu'il faudrait renvoyer. Le seul moyen d'arriver à une « compression » sérieuse du personnel des bureaux officiels serait de changer de méthodes, d'industrialiser l'administration et de faire passer dans le « Journal officiel » un petit décret tyrannique ainsi conçu : « Le nombre des » fonctionnaires quels qu'ils soient, est réduit » d'un tiers. Le total des appointements reste » le même. »

## Réhabilitation!

*Un de nos plus graves confrères annonce qu'un médecin vient de réhabiliter la flanelle, à laquelle d'autres médecins avaient fait grand tort dans les familles depuis quelques années. Hippocrate junior parlait avec dédain de sa vertu, que des générations d'hygiénistes avaient glorifiée. Car le gilet de flanelle a été longtemps sacro-saint dans les foyers bourgeois : j'en appelle à toutes les mères! C'était le bouclier contre le hideux coryza et même contre la bronchite, c'était le protecteur de la race. Il était de la famille.*

*Il était même devenu un symbole, presque un drapeau. Il représentait l'esprit bourgeois, conservateur et timoré, l'amour de l'aisance, de la tiédeur et de l'inertie. Une expression argotique, faire de la flanelle, s'appliquait aux hommes de faible volonté qui s'endorment dans une honteuse mollesse au lieu d'Agir, comme le conseille aux jeunes Français le titre et même le texte d'un livre excellent de M. Herriot.*

*Le caractère bourgeois de la flanelle a-t-il contribué à son discrédit? Nous laissons aux historiens le soin de se prononcer. Mais la décadence de la flanelle naguère triomphante fut assez rapide. La jeunesse mettait une sorte d'orgueil à n'en pas mettre. Vexée d'être ainsi dédaignée, la flanelle se consacra tout entière à la protection des Européens dans les colonies, où sans elle le choléra, la peste, la dysenterie et autres fléaux auraient tôt fait de vous nettoyer. Là elle règne et gouverne à la fois. Le mépris de la flanelle n'est pas un article d'exportation.*

*Elle fait une rentrée à sensation grâce à un docteur courageux qui ne craint pas qu'on l'

# Les élections municipales

## SCRUTIN DE BALLOTTAGE DU 7 DÉCEMBRE

### Dans la Gironde

**Bègles.** — Bloc républicain. — Sont élus : MM. Douaud, 1,134 voix; Tissot, 1,161; Ballet, 1,146; Beautret, 1,162; Barrot, 1,157; Campagne, 1,160; Carrère, 1,155; Galissaires, 1,147; Grange, 1,170; Lafforgue, 1,178; Lasphargue, 1,137; Laubion, 1,159; Léglise, 1,164; Maître, 1,158; Meissan, 1,170; Meyniel, 1,164; Sallier, 1,164; Saint-Lézer, 1,138; Souchet, 1,166; Soulla, 1,165; Téchoueyres, 1,162; Vacque, 1,144; Vialle, 1,138; Vergne, 1,161; Videau, 1,155.

Socialistes unifiés. — Sont élus : MM. Xans, 1,167 voix; Fellonneau, 1,150.

**Barie.** — Sont élus, de la liste républicaine sortante : MM. Paul Ballans, Rachel Jellian, Etienne Dufourg et Chéri Grillon.

**Biganos.** — Elu, M. Lafon, de la liste Lahary.

Résultat définitif. — Section de Biganos : liste Lahary, maire, 12 élus; liste Doussaint, 1 élu.

Section de Marcheprime : liste Dourthe, adjoint spécial, 3 élus.

**Cavignac.** — Deux ballottages : MM. Maxime Hervé, républicain, 156 voix; Maurice Cornu, républicain, 148; sur 195 votants.

**Castelnau-de-Médoc.** — Votants, 301. Sont élus : les deux candidats de l'union républicaine clemenciste, MM. Louis Servy, 179 voix; Marcel Martin, 165.

**Cenon.** — La liste républicaine des intérêts communaux de M. Voisin-Roux est élue en entier contre la liste socialiste, avec 80 voix de majorité.

**Gujan-Mestras.** — Inscrits, 1,132; votants, 723.

Sont élus : MM. Jules Lapeyre, 414 voix; Irénée Lapeyre, 360; Pierre Daubric, 351; Ferdinand Dagréou, 349; Pierre Bardou, 400; Jean Duluc, 389; Landin Lalande, 379; Gaston Lagauzère, 366; Armand Fourton, 370; Achille Arnaudin, 352; Hermann Dehis, 407; Pierre Labarthe, 363; Fernand Castandet, 356.

Viennent ensuite : MM. Jules Larroux, 339 voix; Emile Grèzes, 337; Ariste Pradères, 326; Martin Carnus, 329; Armand Larrieu, 332; Albert Daney, 308; Alfred Roy, 332; Edmond Bayle, 197; Emile Dubourdieu, 344; Fernand Bonnieu, 346; Jossime Taple, 334; Joseph Guillaumon, 312; Armand Purgues, 308.

**La Tresne.** — M. Marches, de la liste des poilus, est élu avec 95 voix. M. Vigneau en a obtenu 84, et M. Chaigneau, de la liste d'union républicaine, 74.

**Le Bouscat.** — Liste d'union républicaine : MM. Grossard, 495 voix (élu); Frican, 470 (élu); Malbec, 456 (élu); Bertin, 446.

Liste des intérêts du Bouscat : MM. Durand, 257 voix; Aussudre, 267; Feuillerat, 246; Poung, 224.

Liste socialiste : MM. Guilbon, 464 voix (élu); Chassereau, 440; Laplace, 439; Hontarrède, 450.

**La Réole.** — Suffrages exprimés, 758.

Liste républicaine : MM. Charles Duzaut, 419 voix (élu); Marcel Grillon, 398 (élu).

Les candidats de la liste d'union républicaine obtiennent : MM. Bernard Queyrens, 355 voix; Léon Larroze, 302 voix.

**Lesparre.** — Quinze républicains clemencistes élus; onze de la liste du docteur Fouchon et quatre de la liste Vignau.

**Libourne.** — Inscrits, 4,860; votants, 1,884. Ont obtenu : MM. Bussière, 1,568; Robert, 1,579; Gagnère, 1,439; Moulièrac, 1,637; Durand-Degranges, 1,472; Hénaut, 1,569; Petit, 1,413; Lincouzin, 1,459; Duperrieu, 1,605; Paluteau, 1,562; Ferchaud, 1,387; Coyne, 1,431; Augrand, 1,360; Rabaine, 1,421; Loubat, 1,533; Escabasse, 1,403; Duchamp, 1,499; Gardé, 1,486; Cramon, 1506; Duclion, 1,455. Tous élus.

**Mios.** — Liste du maire. — Premier tour : MM. Emile Courbin, 507 voix; Raoul Germain, 483; Baillet, 482; Léonce Garnung, 464; L. Lafon, 454; Hosteins, 448; Henri Boyrie, 427; Déjean, 414.

Deuxième tour (ballottage) : M. le docteur Peyneau, maire, 373 voix.

Liste concurrente. — Premier tour : MM. Gaston Dauris, 537 voix; Edgard Daron, 495; Fabouet, 460; Clovis Plantey, 441; André Digneaux, 439; Maxime Mans, 414.

Deuxième tour (ballottage) : MM. Cazenave, 456 voix; Henri Lafon, 426; Aristide Gassian, 413; Théodore Manc, 389; Ferdinand Dubuch, 377; Fernand Cazi, 372.

**Monségur.** — Liste Fontenelle, 9 élus. Liste d'union républicaine, 1 élu.

**Pauillac.** — Inscrits, 1,636; votants, 1,058. Liste républicaine clemenciste. — Sont élus : MM. Bréda, Pino, Gratian, Eyssan, Castagnet, Mondon, Coudy, Faure, Albert, Ribeaux, Gaussens, Laumonier, Jugla, Pinon, Triant.

Liste d'union républicaine. — Sont élus : MM. Teyssier, Lavantes, Lamire, Kerforn, Lauga, Cazebonne, Vrilleau, Germain Lupien.

**Saint-Médard-d'Eyrans.** — 131 votants. M. Corbineau a obtenu 86 voix, élu; M. Fontanille 44.

**Saint-Michel-de-Fronsac.** — Sont élus : liste Moulinet, MM. Dupuy, Goujon et Gueybat.

**Saint-Macaire.** — Sont élus : MM. Dargelos, Labrousse, Sainsevin, Duprat, Mothes, Laville, Mouguey, Cosson, Thomas, Baudet. Le Conseil municipal est composé par moitié de chacune des deux listes en présence.

### Dans la Région

#### BASSES-PYRÉNÉES

**Bayonne.** — 1 républicain socialiste, 4 radicaux et radicaux socialistes, 1 républicain de gauche, 10 progressistes, 3 conservateurs élus. La majorité reste acquise aux partis de gauche.

**Biarritz.** — Sont élus :

MM. Berrogain, Giraudel, Boterel, Lahary, Gastambide, Gerrard, Guilhou.

**Hendaye.** — M. Louis Commarieu, candidat de l'Union républicaine, est élu par 385 voix contre 223 obtenues par M. Lafitau.

**Orthez.** — Sont élus :

MM. Dousseau et Lavignotte, de la liste des démobilisés.

#### CHARENTE

**Angoulême.** — Sont élus : 25 candidats de la liste républicaine de M. Mulac, maire et sénateur. Ce sont MM. Boutinon, 1,963 voix; Puet, 1,882; Lafaurie, 1,859; Hébert, 1,829; Grenet, 1,827; Guillon, 1,824; Texier, 1,804; Petit, 1,790; Blanc, 1,776; Gouverner, 1,772; Decressac, 1,770; Bochet, 1,769; Delage, 1,760; Dives, 1,758; Ernest Maurin, 1,750; Dubois-Lavigerie, 1,745; Nauge, 1,745; Baleix, 1,733; Jean Maurin, 1,716; Dargeon, 1,706; Naud, 1,694; Royau, 1,693; Bros, 1,672; Hérault, 1,672; Dexmier, 1,666.

La liste socialiste obtient : MM. Fressingeas, 1,840 voix; Giraud, 1,797; André, 1,756; Desmoulins, 1,687; Lemasson, 1,678.

M. Mulac, maire sortant, est battu. M. Broussaud, premier de la liste libérale, obtient 1,500 voix.

A la sortie, comme dimanche dernier, les socialistes ont entonné « l'Internationale ».

**Barbezieux.** — 1 socialiste unifié, 2 radicaux et radicaux socialistes, 2 républicains de gauche, 1 progressiste, 1 conservateur sont élus. La majorité reste acquise aux républicains de gauche.

**Cognac.** — Pour un siège, élu : M. Henri Sécher, maître de chai, mutilé de guerre, croix de guerre, 407 voix.

Ont obtenu ensuite : MM. Mercier, 366 voix, et Dupays, 365 voix.

**Confolens.** — Inscrits, 861; votants, 547. Sont élus :

MM. Dupont, avec 287 voix; Bergounioux, 281; Maury-Laribière, 270; Massonnet, 253; Codet-Boisse, 230; Tétaud, 258.

C'est la liste opposée à celle du maire qui est passée tout entière.

**Ruffec.** — 2 socialistes unifiés, 8 républicains de gauche, 3 conservateurs sont élus. La majorité reste acquise aux républicains de gauche.

#### CHARENTE-INFERIEURE

**Royan.** — Sont élus : MM. Grenet, Despagnet, Jolly, David, Couturier, Fougère. Viennent ensuite : MM. Forwerk, Blanchard, Chaillou, Moreau, Barreau, Poizat, etc.

#### DORDOGNE

**Bergerac.** — Votants, 2,136; blancs ou nuls, 23.

Sont élus :

Liste républicaine : MM. Fabre, 1,176 voix; Gouyou, 1,158; Matignon, 1,151; Lacoste, 1,137; Tessandier, 1,096; Neychard, 1,091; Arnaudet, 1,094; Cougoul, 1,083; Vauthier, 1,065; Boyer, 1,033; Cluzeau, 1,061.

De la liste républicaine d'union économique : Hugonie, 1,163; Bruza, 1,092, élus.

Ont ensuite obtenu : Venencie, 1,060 voix; Nilhet, 1,034; Comble, 9 ; Guichard, 913; Arzac, 893; Rossignol, 875; Flornoy, 839; Lefebvre, 817; Boisse, 810; Chanceaulme, 806; Chavanel, 775; Jannot, 764; Boisserie, 747.

Au total : 11 élus de la liste républicaine, 2 élus de la liste républicaine et d'union économique.

**Périgueux.** — La liste socialiste tout entière passe avec moyenne de 500 voix sur la liste républicaine des intérêts communaux. Les deux premiers de la liste unifiée, MM. Darche et Mallet, ont chacun 3,268 voix; le dernier, M. Versannes, 3,193.

Le premier de la liste républicaine obtient 2,821 voix, et le dernier, Mercier, 2,704. Les résultats ont été proclamés à 10 h. 30, et un cortège s'est rendu à l'hôtel de ville au chant de l'« Internationale ».

M. Bouthonier, élu dimanche dernier, a remercié du balcon de la mairie, et M. Paul Faure a prononcé une allocution devant 1,500 personnes.

#### HAUTE-GARONNE

**Toulouse.** — 1 radical socialiste, 1 républicain de gauche, 1 progressiste sont élus. La majorité acquise aux socialistes passe aux radicaux socialistes.

#### HAUTES-PYRÉNÉES

**Argelès-Gazost.** — Sont élus : MM. Barrau, Gaurichon, Gaspalou, Ruilhet, Lacaze, Herraca.

**Bagnères-de-Bigorre.** — Sont élus : MM. le docteur Gandy, 801 voix; le docteur Portes, 796, Fleuzet, 777; Abadie, 766; Pédeprade, 757, Moules, 746; Mora, 736; Cabardos, 729; Fortassin, 563.

La liste d'union est élue en entier.

**Tarbes.** — 6 radicaux et radicaux socialistes sont élus. La majorité est acquise aux radicaux socialistes.

#### LANDES

**Mont-de-Marsan.** — 1 radical est élu. La majorité reste acquise aux républicains de gauche et aux radicaux.

#### LOT-ET-GARONNE

**Agen.** — Inscrits 5,991; votants, 2,336. Sont élus :

MM. Debèze, 1,263 voix; Delbuguet, 1,239; Vigneau, 1,175, tous trois de la liste républicaine d'union.

Viennent ensuite : MM. Fieux, 911; Gabriel, 760; Pons, 683, de la liste de la Ligue des consommateurs.

M. Reynier, candidat isolé, obtient 467 voix.

**Aiguillon.** — 19 sièges à pourvoir.

Liste d'union républicaine et sociale est élue en entier avec une forte majorité.

**Cancon.** — Inscrits : 367.

Sont élus : MM. Papou, 153 voix; Francal, 152; Brunet, 147; Roques, 139; tous républicains.

Viennent ensuite : MM. Montagne 121 voix; Glaunes, 120; Delard, 119; Marc, 116.

**Fumel.** — Liste d'union républicaine, 13 élus :

MM. Faure, vétérinaire, 401 voix; Escande, 399; Fournier, 381; Lescoul, 378; Delmouly, 375; Labat, 372, Cros, 366; Marmier, 366; docteur Roudié, 365; Vignal, 363; Ginesté, 359; Rivet, 349; Desprat, 348.

Liste d'économie sociale, 3 élus :

MM. Moumetou, 364 voix; Dufour, 362; Siraud, 352.

**Marmande.** — Votants, 1,564; nuls, 20; suffrages exprimés, 1,544.

Liste d'union et de concentration républicaine : MM. Florence, 461 voix; Doumax, 469.

Liste d'union républicaine : MM. Sarrouilde, 742 voix (élu); Mathieu, 337.

Candidat indépendant républicain : M. Andurau, 835 voix (élu).

Il s'agissait de deux ballottages.

**Sainte-Bazeille.** — Liste républicaine, 5 élus : MM. Ricaud, Laguzère, Région, Escarnot, Sourisse.

Liste d'union, 2 élus : MM. Sarazin et Fulchic.

#### TARN-ET-GARONNE

**Montauban.** — La liste radicale socialiste et socialiste est élue.

### A Paris

**Premier arrondissement.** — PLACE VENDOME. — M. Lefébure (R. L.), est élu.

**Deuxième arrondissement.** — VIVIENNE. — M. Bêquet, adjoint au maire (R. G.), est élu.

BONNE-NOUVELLE. — M. Revjillard, c. s. (R. S.), est élu.

**Quatrième arrondissement.** — SAINT-GERVAIS. — M. Léon Rioton (R. L), est élu.

**Cinquième arrondissement.** — JARDIN-DES-PLANTES. — M. Paul Fleurot c. s. (S. I.), est élu.

VAL-DE-GRACE. — M. Victor de Clercq (R. I.), est élu.

**Neuvième arrondissement.** — ROCHECHOUART. — M. René Lambert (R. G.), est élu.

SAINT-GEORGES. — M. Godin, chef du cabinet du ministre de la guerre (R. G.), est élu.

**Dixième arrondissement.** — PORTE-ST-MARTIN. — M. Hazeler (R. G.), est élu.

**Onzième arrondissement.** — LA ROQUETTE. — M. Renault (S. U.), est élu.

**Douzième arrondissement.** — BEL-AIR. — M. Faure (R. R.), est élu.

QUINZE-VINGTS. — M. Le Trocquer (S. U.), est élu.

**Treizième arrondissement.** — LA MAISON-BLANCHE. — M. Henri Rousselle, c. s. (R. S.), est élu.

**Quatorzième arrondissement.** — LA SANTE. — M. Henaffe, c. s. (R. S.), est élu.

PETIT MONTROUGE. — M. Louis Delsol, avocat (R. L.), est élu.

MONTPARNASSE. — M. Latour (R. G.), est élu.

**Quinzième arrondissement.** — GRENELLE. — M. Besombes est élu.

JAVEL. — M. Poiry, C. S. (S. I.), est élu.

**Seizième arrondissement.** — PORTE-DAUPHINE. — M. Gay C. S. (R. I.), est élu.

AUTEUIL. — M. Fernand Laurent (R. G.), est élu.

**Dix-septième arrondissement.** — BATIGNOLLES. — M. Joseph Denais (R. L.), est élu

**Dix-neuvième arrondissement.** — CARRIERES D'AMERIQUE. — M. Emile Desvaux, C. S. (R. S.), est élu.

PONT-DE-FLANDRE. — M. L. Henry (S. U.), est élu.

**Vingtième arrondissement.** — BELLEVILLE. — M. Luquet (S. U.), est élu.

SAINT-FARGEAU. — M. Teneveau (S. U.), est élu.

#### STATISTIQUE

Voici comment se répartissent les gains et les pertes :

Conservateurs : gains, 0; pertes, 4.

Républicains libéraux : gains, 6; pertes, 4.

Républicains indépendants ou progressistes : gains, 4, pertes, 4.

Républicains de gauche : gains, 6; pertes, 2.

Radicaux : gains, 2; perte, 1.

Radicaux socialistes : gains, 1; pertes, 4.

Socialistes indépendants : gains, 0; pertes, 4.

Socialistes unifiés : gains, 6; pertes, 1.

Socialistes : gains, 0; pertes, 1.

Le nouveau Conseil municipal de Paris aura la composition suivante :

Conservateurs : réélus, 5; nouveaux, 0. Total, 5.

Républicains libéraux : réélus, 6; nouveaux, 8. Total, 14.

Républicains indépendants ou progressistes : réélus, 8; nouveaux, 5. Total, 13.

Républicains de gauche : réélus, 3; nouveaux, 8. Total, 11.

Radicaux : réélus, 1; nouveaux, 2. Total, 3.

Radicaux socialistes : réélus, 7; nouveaux, 1. Total, 8.

Socialistes indépendants : réélus, 5; nouveaux, 0. Total, 5.

Socialistes unifiés : réélus, 11; nouveaux, 9. Total, 20.

Socialistes dissidents : réélus, 1; nouveaux, 0. Total, 1.

Totaux : réélus, 47; nouveaux, 33. Total, 80.

Le Conseil municipal de Paris comprendra 50 membres sur 80 qui ce sont présentés aux élections en se déclarant du Bloc national républicain.

## Vers la suppression de tous les trains !

Paris, 7 décembre. — La suppression d'un certain nombre de trains de voyageurs va être étendue à d'autres réseaux d'ici une huitaine de jours.

D'autre part, en ce qui concerne la suppression totale des trains de voyageurs, cette décision envisagée depuis quelque temps déjà ne serait appliquée, si la nécessité s'en faisait sentir, qu'après les fêtes du Jour de l'An.

# LA VIE SPORTIVE

## Courses à Auteuil

DIMANCHE 7 DECEMBRE

Voici les résultats détaillés des épreuves :

PRIX DE NORMANDIE (haies), 5,000 fr., 3,100 mètres. — 1er, *Saint-Quentin* (Parfrement), à M. A. Veil Picard; 2e, *Gloire-de-Hotot* (W. Head), à M. Jean Stern; 3e, *Dobroudja* (J.-B Bourdalé), à M. Langham.

Non placés : Toujours-Debout (E. Delolme), Précaution (E. Haës), Trogon (A.-V. Chapman).

Gagné d'une encolure; le troisième à trois longueurs.

*Saint-Quentin* (Cupbearer et Sarbacane-II) est entraîné par L. Robert.

PRIX WHISPER-LOW (haies), à réclamer), 4,000 fr., 3,500 mètres. — 1er, *Doctor-Ryan* (W. Head), à M. A. de Haan; 2e, *La-Targette* (Parfrement), à M. Jean Stern; 3e, *Miss-Harleck* (Goulpeau), à M. D.-F. Haemers.

Non placé : Florian-IV (Pastré), arrêté.

Gagné d'une longueur; le troisième loin.

*Doctor-Ryan* (Benvenuto et Coolbawn) est entraîné par Mauby.

**PRIX LA HAYE-JOUSSELIN**

**steeple-chase, 40,000 fr., 5,500 mètres**

1. **César-Auguste** (J. Bartholomew), à M. J. Balsan.
2. **Salorge** (J. Thibault), à M. Henri Balsan.
3. **Fonraud** (Berteaux), à M. Jean Cerf.
4. **Héros-XII** (L. Bara), à M. Léon Letellier.

Non placés : Tam-Tam-II (W. Head), tombé, Yoghi (R. Head), tombé; Rikuit (G. Mitchell), tombé; Ultimatum (G. Parfrement), tombé.

Gagné de trois quarts de longueur; le troisième à une demi-longueur; le quatrième loin.

*César-Auguste* (Ex-Voto et Sesara) est entraîné par A. Adèle.

PRIX DES TUILERIES (steeple-chase, handicap), 5,000 fr., 3,100 mètres. — 1er, *Le-Pinard* (W. Mitchell), à M. C. Ranucci; 2e, *Income-Tax* (Ed. Haës), à M. Ed. Haës; 2e, *Gabée* (J.-B. Bourdalé), à M. G. Braquessac.

Non placés : Belle-Fille (Andouard), Raviole (F. Berteaux).

Gagné d'une encolure; le troisième à une demi-longueur.

*Le-Pinard* (Saint-Damien et La-Péri) est entraîné par H. Count.

PRIX DE VIROFLAY (haies, handicap), 6,000 francs, 3,100 mètres. — 1er, *Maid-of-Honour* (L. Bara), à M. A. Eknayan; 2e, *Fatalitas* (E. Hardy), à M. D. Kelekian; 3e, *Bout-de-Zan* (W. Head), à M. Henri Guilbot.

Non placés : Royal-Spade (Goulpeau), La-Surprise-II (E. Mellier); Gambie (Semblat), Ambroisie (Maisonnave).

Gagné de six longueurs; le troisième à dix longueurs.

*Maid-of-Honour* (Ecouen et Lady-Macbeth) est entraîné par Ch. Bartholomew.

| CHEVAUX | | Pesage 10 fr. | Pel. 5 fr. |
|---|---|---|---|
| Saint-Quentin | G | 15 50 | 7 50 |
| — | P | 12 » | 6 » |
| La-Gloire-de-Hotot | P | 12 50 | 6 » |
| Doctor-Ryan | G | 20 » | 10 » |
| | P | 10 50 | 5 50 |
| La-Targette | P | 10 50 | 5 50 |
| César-Auguste | G | 250 » | 141 50 |
| — | P | 50 50 | 29 » |
| Salorge | P | 33 » | 17 » |
| Fonraud | P | 19 » | 10 50 |
| Le-Pinard | G | 45 » | 31 » |
| — | P | 31 » | 16 » |
| Income-Tax | P | 24 50 | 10 50 |
| Maid-of-Honour | G | 23 50 | 12 50 |
| — | P | 14 » | 7 » |
| Fatalitas | P | 17 » | 7 » |

## Courses à Pau

DIMANCHE 7 DECEMBRE

Voici les résultats détaillés des épreuves :

PRIX DE LOUVIE (trot monté), 1,000 fr., 2,400 mètres. — 1er, *Queen-Mary* (C. Dupuy), à M. Escarpit; 2e, *Quen-Mary* (A. Dupuy), à M. Escarpit.

Walk-over d'écurie.

PRIX DE LA VILLE DE PAU (trot monté ou attelé), 1,000 fr., 3,000 mètres. — 1er, *Précieux* (Touzaud), à M. Fossa; 2e, *Kramer* (Lafargue), à M. Lafargue.

Non placés : Kerpalud, Ibsen, Kirirette.

Pari mutuel : Gagnant, 13 fr.; placés, 7 et 17 francs.

PRIX DE MONTARDON (haies), 1,000 fr., 2,800 mètres. — 1er, *Ouré* (Lafabrie), à M. A. Villenave; 2e, *Chèvrefeuille* (A. Kalley), à M. Dulau; 3e, *Royal-Edward* (Tertaux), à Miss A. Hutton.

Non placés : Yquem, Yatagan, M.-des-Preaux, Croix-de-Guerre-III, Moumouche.

Pari mutuel : Gagnant, 30 fr. 50; placés, 7 fr. 50, 17 fr., 6 fr. 50.

PRIX RICHARD (trot monté), 1,500 fr., 2,400 mètres. — 1er *Orpin* (C. Dupuy), à M. J. Lortau; 2e, *Omphale* (Derive), à M. J. Renard-Manceau.

Non placés : Picciola, Persane.

Pari mutuel : Gagnant, 45 fr. 50; placés, 21 fr. 50 et 7 fr.

PREMIER PRIX DE LA SOCIETE DES STEEPLE (steeple-chase), 1,500 fr., 3,400 mètres. — 1er, *Hem* (A. Kalley), à M. Brunet; 2e, *Roghi* (Dourre), à M. J. Raymond.

Non placés : Magie-II (tombé); Dolet-II (dérobé).

Pari mutuel : Gagnant, 103 fr.; placés, 15 et 7 fr.

### FOOTBALL RUGBY

#### Les championnats régionaux

**COTE D'ARGENT**

(Première série)

AU STADIUM

**Sabistes battent Etudiants par 11 points à 0**

Le match comptant pour la poule de première série de la Côte d'Argent et mettant aux prises dimanche, au Stadium, le Sporting athlétique Bordelais et le Bordeaux-Etudiants-Club, s'est terminé par la nette victoire des Sabistes, triomphant par 11 points (3 essais, 1 but) à rien pour les Universitaires.

AU BOUSCAT

**Béglais battent Stadistes par 8 points à 3**

Sur le ground de Sainte-Germaine, le Club athlétique béglais a battu le Stade bordelais par 8 points (2 essais, dont un transformé), à 3 points (1 essai).

**Equipes deuxièmes**

AU STADIUM. — B. E. C. bat S. A. B. par 5 points (1 essai, 1 but) à zéro.

A BEGLES. — S. B. U. C. bat C. A. Béglais par 9 points à 3.

**Equipes troisièmes**

B. E. C. bat S. A. B. par forfait.

AU BOUSCAT. — S. B. U. C. bat C. A. Béglais par 19 points à zéro.

**Equipes quatrièmes**

S. A. B. bat B. E. C. par forfait.

AU BOUSCAT. — S. B. U. C. bat C. A. Béglais par forfait. Les équipes jouent un match amical, que le S. B. U. C. gagne par 9 points à zéro.

REPECHAGE

A SAINT-MANDE

**Cheminots battent Libournais par 6 points à 3**

Par 6 points, 2 essais, à 3 points, 1 but sur coup franc, et après une prolongation de 20 minutes, les Cheminots, battant nettement les Libournais, passent en première série et vont disputer les championnats aux côtés des quatre Clubs déjà classés.

(Deuxième série)

AU GRAND-LOUIS

**Sectionnistes battent Testerins par 3 points à zéro.**

La section burdigalienne, privée de plusieurs équipiers premiers, parvint pourtant à arracher la victoire aux vaillants Testerins, qu'elle ne battit que par un essai.

A LANGON

Stade Langonnais bat U. A. Cadillacaise par 3 points à zéro.

**Equipes deuxièmes**

A CADILLAC. — U. A. Cadillacaise bat Stade Langonnais par 24 points à zéro.

**COTE BASQUE**

(Première série.)

A BIARRITZ

**Bayonnais battent Biarrots par 3 points à 0.**

Le match fut si passionnant, si indécis d'un bout à l'autre que l'on sentait que le résultat se jouait sur un coup de dés. Le recueillement du public ne fut pas étranger à la beauté du jeu fourni, cela malgré une épouvantable tempête de vent, de pluie et de grêle.

A PAU

**Palois et Dacquois font match nul**

A Pau, la Section Paloise et l'Union Sportive Dacquoise ont fait match nul avec zéro à zéro.

**Equipes deuxièmes**

A DAX. — U. S. Dacquoise bat Section Paloise par 3 points (1 essai) à 0.

(2e série)

A HENDAYE. — Après soixante minutes de jeu sous une pluie inlassable, rien n'étant marqué, le match A. S. de Bayonne (Jean-Macé) et le Stade Hendayais a dû être renvoyé au 14 décembre.

**ARMAGNAC-BIGORRE**

(1re série)

A TARBES

**Stadoceste bat Stade par 18 points à zéro**

Disputé dimanche, ce match qui s'annonçait sensationnel, s'est terminé par la très nette victoire du Stadoceste, qui a triomphé du Stade bordelais, détenteur du titre de champion de France, par 6 essais à rien.

A LOURDES

**Auscitains battent Lourdais par 3 points à zéro**

Dimanche, le F. C. Auscitain a battu le S. O. Lourdais, en championnat, par 3 points (1 essai : Ducanier) à zéro, après 40 minutes de jeu.

**PYRENEES**

(1re série)

A MONTAUBAN

**Toulousains battent Montalbanais par 5 points à 3**

A Montauban, le Stade toulousain a battu l'Union sportive montalbanaise par 5 points (un essai, un but) à 3 points (un essai).

A SAINT-GAUDENS

*(Match renvoyé)*

Le match de championnat qui mettait aux prises le T. O. E. C. et le Stade saint-gaudinois a dû être renvoyé, la pluie et le vent empêchant tout jeu, après une mi-temps, au cours de laquelle rien n'a pu être marqué.

**Equipes deuxièmes**

A TOULOUSE. — Stade Toulousain bat U. S. Montalbanaise, par 18 points (6 essais) à zéro. — Toec et Stade Saint-Gaudinois font match nul : 3 points à 3.

REPECHAGE

A ALBI. — S. C. Albigeois (1) bat Castres Olympique (1), par 8 points à zéro.

(3e série)

A MONTAUBAN. — L'Avenir Moissagais a battu l'U. S. Villeneuvoise par 8 points (2 essais, 1 but) à zéro.

**LANGUEDOC**

(1re série)

A PERPIGNAN

**Perpignanais battent Carcassonnais par 26 points à 0**

Le match de championnat qui mettait aux prises l'U. S. carcassonnaise fut joué par tempête de vent et de violentes rafales de pluie. Il se termina par une nette victoire des Perpignanais, qui triomphèrent par 26 points (6 essais, 4 buts) à rien.

A NARBONNE

**Biterrois battent Narbonnais par 3 points à 0**

Ce match, disputé dimanche, a été très serré, comme le résultat l'indique, les deux équipes étant très près l'une de l'autre, l'Association sportive bayonnaise parvenant enfin à triompher du Racing Club narbonnais par 3 points à 0.

**PERIGORD-AGENAIS**

(1re série)

A PERIGUEUX

**Périgords battent Bergeracois par 3 points à zéro**

Ce ne fut que par 3 points (1 essai), et après une partie très disputée, l'U. C. A. P. C. P. O. battit l'U. S. Bergeracoise.

A AGEN

**Cadets de Gascogne battent Agenais par 3 points à zéro**

En match comptant pour la poule de première série du Périgord-Agenais, les Cadets de Gascogne de Casteljaloux ont battu, dimanche, au terrain des Chênes, le S. O. Agenais, par 3 points (1 essai) à zéro.

A CASTELJALOUX. — S. U. agenais (2) bat Cadets de Gascogne (2) par 6 points à 0.

(2e série

AU BUGUE. — Bugue A. C. bat F. C. Sarladais, par 6 points à 3.

A RIBERAC. — Stade Olympique Périgourdin bat C. A. R. par 6 points (2 essais) à 0.

**CHARENTE**

(1re série)

A COGNAC

**Cognaçais et Angoumoisins font match nul.**

Par suite de l'état du terrain et du vent, la partie fut toute de jeu fermé, la ligne d'avants de Cognac, supérieure en dribblings et dans le jeu ouvert, ne put sortir franchement le ballon, ce qui empêcha de lancer les lignes arrières.

Angoulême joua une défense serrée, mais pratiqua par trop le hors-jeu, ce qui contribua à enlever tout l'intérêt de la partie.

**Equipes deuxièmes**

A ANGOULEME. — U. S. Congnaçaise bat S. C. d'Angoulême par 6 points à 3.

A ROCHEFORT

**Rochefortais battent Rochelais**

**par 11 points à 0.**

Le match fut gagné par la meilleure équipe. Rochefort, nettement supérieur en mêlées et en touches, pratiqua le joli jeu ouvert et gagna par quatre beaux essais, marqués par Roux, Nourreau et Bordes, le premier étant transformé par Bouby.

**LIMOUSIN**

1re série

A BRIVE

**Brivistes battent Etudiants de Limoges**

Le C. C. A. B. a gagné par 14 points à zéro, marqués dans la première mi-temps. La deuxième mi-temps n'a duré que dix minutes à cause du mauvais temps.

**CENTRE**

A CLERMONT-FERRAND. — Bergougnan F. C. bat A. S. Michelin, par 3 points à 0.

**LYONNAIS**

A LYON. — Le F. C. de Grenoble bat le Lyon olympique, par 11 points (3 essais, 1 but), à zéro.

— L'A. S. lyonnaise bat l'U. S. bressanne, par 10 points à zéro.

**LITTORAL**

A TOULON. — R. C. toulonnais bat Cavaillon par 11 points à zéro.

A PARIS

(1re série)

**Le Racing bat le S. C. U. F.**

**par 6 points à 0**

Sur le terrain d'honneur du Stade de Colombes, le Racing bat le S. C. U. F. par 6 points (2 essais, Jaurréguy) à zéro.

**La Générale bat l'A. S. F. par 9 points—**

**(3 essais) à zéro**

S. C. U. F. (2) bat R. C. F. (2) par 9 points à 0.
R. C. F. (3) bat S. C. U. F. (3) par 14 points à 3.
A. S. F. (2) bat C. A. S. G. (2) par 9 points à 0.

**L'Olympique se repêche.**

L'Olympique a battu le P. U. C. en finale de repêchage par 9 points (3 essais : Franquenelle, Grenet, Boho) à zéro. L'Olympique jouera donc en première série et le P. U. C. en seconde.

(2e série)

Stade français bat A. S. S. par 26 points à 3.

**MATCHES AMICAUX**

A PARIS

**Stadistes battent Limousins par 13 points à 0.**

Dimanche, au Parc des Princes, le Stade français (1) bat la S. A. de Limoges par 13 points (3 essais : Gauthier, Piron, Maret) à 0.

**AUTRES RESULTATS**

AUX ECHOPPES. — A. S. des P. T. T. (R.) bat C. A. Bordelais (R.), par 15 points à 0.

A LIBOURNE. — U. A. Libournaise (R.) et A. S. des P. T. T. (1) font match nul : 3 points à 3.

A LA REOLE. — S. C. Réolais (1) et Association sportive Carde (1) font match nul : rien de marqué.

A POITIERS. — Stade poitevin bat Ecole de Fontainebleau, par 17 points à 8.

A PARTHENAY. — Hôpital-Club maritime de Rochefort, bat S. A. parthenaisien, par 6 points à 3.

### FOOTBALL ASSOCIATION

#### La Coupe de France

A ACHARD

**Bastidiens battent Angoumoisins par 5 buts à 1**

Comme nous l'avions prévu, le Sporting-Club de la Bastidienne, en très grand progrès, a nettement battu la Jeanne-d'Arc d'Angoulême, dont il a triomphé par 5 buts à 1.

A MERIGNAC

**Médocains battent Sabistes par 6 buts à 1**

Durant la première mi-temps, les Vgamistes marquèrent 3 buts (2 Haours, 1 Jourde). A la reprise, les Sabistes essayèrent de se ressaisir et réussirent à sauver l'honneur, tandis que les bleu et vert augmentent leur score de 3 nouveaux buts (1 Haours, 2 Jourde).

A PARIS

C. A. S. générale bat F. C. de Paris, par 12 buts à zéro.

— C. A. Paris bat C. O. Billancourt, par 6 buts à 2.

— Red Star bat J. A. Levallois, par 8 à 0.

— F. E. C. Levallois bat U. S. asnièroise, par 2 à zéro.

— Gallia bat Club français, par forfait.

— Enghien bat C. A. Vitry, par 2 à 1.

— Racing-C. de France bat A. F. Garenne-Colombes, par 3 buts à 1.

A TOULOUSE

**Bordelais battent Toulousains par 4 buts à 0**

Ce match, disputé dimanche, a démontré la nette supériorité du Stade Bordelais, qui a triomphé du Stade Toulousain par 4 buts, les rouges ne parvenant pas à sauver l'honneur, malgré tous leurs efforts.

**MATCHES AMICAUX**

AU BOUSCAT. — S. B. U. C. (2) bat Stade Toulousain (2) par 6 buts à 2.

— S. B. U. C. (3) bat Club Gaulois-Bouscatais par 9 buts à 1.

AU GRAND-LOUIS. — S. B. (1) bat Gallia-Bastide (1) par forfait.

— S. B. (2) bat C. A. Moulin-d'Ars (2) par forfait.

— S. B. (3) bat Gallia-Bastide (2) par 4 buts à 3.

— S. B. (6) par B. A. C. (4) par 4 buts à 0.

A ANGOULEME. — A. S. du P. O. bat S. A. Limoges par 5 buts à 2.

— U. S. Castelnovienne (2) bat A. S. du P. O. (2) par 5 buts à 1.

Association

A COGNAC. — U. A. Cognac bat U. S. Saintaise, par 3 buts à 1.

### Match de boxe

Milwaukee, 8 décembre. — Le champion de boxe anglais Willy Wild a été battu aux points dans un match de dix rounds contre Jack Sharkey.

# BORDEAUX

## Elections au Conseil général

**1er canton de Bordeaux, Le Bouscat et Bruges**

M. Grossard, candidat d'union républicaine, adresse aux électeurs la profession de foi suivante :

« Mes chers Concitoyens,

» Nous souffrons des conséquences de la guerre qui nous fut imposée par une agression criminelle.

» Les problèmes économiques et sociaux, tels que la vie chère et le péril financier, ne peuvent être résolus avec bonheur que par une production nationale intense.

» Pour atteindre ce résultat, les trois éléments qui concourent à la création de toute richesse : le travail, le capital et l'intelligence, doivent collaborer avec harmonie dans l'ordre et la liberté.

» Ainsi s'élèvera le bien-être matériel et moral de tous, ouvriers et patrons, travailleurs du muscle et de la pensée.

» Les luttes intestines, les violences ne pourraient qu'aggraver la situation, sans profit pour personne.

» Le souci de l'intérêt public a rendu nécessaire l'union des Français.

» Electeurs du 1er canton, du Bouscat et de Bruges, si j'ai l'honneur d'être votre conseiller général, je remplirai mes fonctions avec conscience.

» Vive le 1er canton ! Vive Le Bouscat ! Vive Bruges ! Vive la France ! Vive la République !

» Henri GROSSARD,

» avocat à la cour, chevalier de la Légion d'honneur. »

Réunions publiques : A Bruges, mardi 9 décembre, à huit heures et demie du soir, établissement Mignon; au Bouscat, mercredi 10 décembre, à huit heures et demie du soir, école des garçons; à Bordeaux, jeudi 11 décembre, à huit heures et demie du soir, école rue Blanqui; vendredi 12 décembre, à huit heures et demie du soir, école rue du Jardin-Public, et samedi 13 